

dèrent leur appartenir depuis qu'ils savent ce que c'est que de réclamer quelque chose comme leur bien, cette terre où ont vécu leurs ancêtres leur sera-t-elle donnée, ou bien leur sera-t-elle arrachée sans pitié à cause d'une difficulté technique qui consiste en ce qu'ils n'étaient pas représentés quand le traité de 1850 fut conclu avec les autres nomades des vastes régions des lacs Huron et Supérieur, et quand les réserves où ils demeurent et où ont demeuré leurs pères, furent concédées aux autres par le traité?

La bande d'Algonquins du Lac-d'Or, dans le comté de Renfrew, n'a pas récolté autant de produits ni autant de foin, bien que l'étendue de terre mise en culture dépassait celle de l'année précédente.

L'agent néanmoins rapporte qu'elle fait des progrès en matière de construction, et que la réserve a maintenant un aspect tout à fait respectable. Il s'y tient une école. La population de cette petite bande n'est que de quatre-vingt-trois âmes, soit deux d'augmentation depuis la date du recensement précédent. Elle a soixante-dix acres de terre en culture, soit dix de plus qu'en 1885. Elle a récolté 410 boisseaux de grains et de plantes potagères ainsi que six tonnes de foin. Ses autres industries lui ont rapporté environ \$740.

La bande d'Iroquois, du township de Gibson, composée de Sauvages transférés d'Oka, au lac des Deux-Montagnes, dans la province de Québec, continue à prospérer. Le surintendant rapporte que l'établissement ressemble plus à une paroisse populaire et prospère de blancs qu'à une réserve, laquelle n'est occupée que depuis quelques années. Ces Sauvages ont augmenté de trente acres l'étendue de terre déjà cultivée. Une nouvelle et plus grande maison d'école a été construite sur cette réserve.

Quelques familles d'Iroquois d'Oka, qui demeurent à la rivière Blanche, dans le comté d'Ottawa, ayant exprimé le désir d'être transférées à la réserve de Gibson, un employé du département fut envoyé pour conférer avec elles. Elles convinrent de partir, mais demandèrent un peu de temps afin de terminer leurs arrangements pour leur départ. On acquiesça à leur demande, et à l'expiration du délai qu'on leur avait accordé, le même employé leur fit une nouvelle visite, alors que ces Sauvages refusèrent de se déplacer, disant que quelques-uns d'entre eux avaient des difficultés à vendre leurs propriétés, et qu'en conséquence ils avaient changé d'idée.

Les sept bandes de Sauvages mentionnées en dernier lieu, ont une population totale de 806 âmes, soit une augmentation de huit sur celle portée dans mon rapport de 1885. Elles ont en culture 1,160 acres de terre, soit quatre-vingt-dix de plus que la quantité cultivée l'année précédente. Elles ont récolté 15,456 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 203 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté environ \$10,020.

Les Ojibbewas qui résident sur la réserve de la Rivière-au Jardin, dans le district d'Algoma, ont souffert d'une série de mauvaises récoltes, et leur pêche de la